



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Message électronique adressé aux collèges des bourgmestre et échevins
des communes membres du SIDE C en date du 21 avril 2020

Concerne : COVID-19 – reprise des activités aux parcs à conteneurs

Madame, Monsieur,

Nous référant à la décision du Gouvernement que les activités des parcs à conteneurs et des points de collecte pour déchets verts peuvent désormais être reprises, nous nous permettons de vous informer quant à certains détails concernant les activités au sein de nos parcs à conteneurs, décidés par le Bureau syndical en sa réunion du 20 avril 2020.

Afin de protéger aussi bien notre personnel que les usagers de nos installations, le port de protection bouche-nez est obligatoire pour tous, d'autant plus que le « social distancing » est difficile à assurer à différents endroits de nos installations et sachant que toutes les communes ont distribuées des masques à leurs habitants.

Les usagers ont accès à un endroit où ils peuvent se laver leurs mains et se servir de produits désinfectants.

Constatant que nos installations sont toutes différentes par leurs capacités d'accueil d'usagers, il revient aux contremaîtres responsables des différentes installations de décider du nombre d'usagers y admis en même temps. Vu la longue période de confinement et le beau temps en ces jours, on peut s'attendre à un afflux important de visiteurs, surtout les prochains jours, ce qui peut entraîner de longues files d'attentes sur la voie publique.

Nous nous attendons à des livraisons importantes de déchets de jardinage et nous venons de placer deux grands conteneurs pour leur acceptation le long du hall des installations. Ces conteneurs seront bien sûr enlevés dès que la situation s'est normalisée et en attente que les points de collecte communaux pour déchets verts soient toutes opérationnels.

De nombreux salariés du SIDE C ayant sollicité un congé pour des raisons familiales pour la garde de leurs enfants, nous ne disposons actuellement pas des capacités en personnelle suffisantes pour assurer une ouverture simultanée de toutes les installations durant l'horaire usuelle et nous étions par conséquent obligés d'aménager des horaires d'ouverture hebdomadaires en alternance de façon que le parc à conteneurs de Lentzweiler est ouvert du 21 au 25 avril 2020 le mardi, jeudi et samedi et celui de Redange le mercredi et le vendredi aux horaires usuelles et ceci en alternance d'une semaine à l'autre, comme il fut illustré sur le tableau inséré sur notre homepage.

En restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Claude Haagen
Président

Pour le SIDE C



Armand Schmitz
Ingénieur-directeur

SIDE C

B.P. 91 • L-9201 Diekirch
Fridhaff • L-9378 Diekirch

Tél.: 80 89 83
Fax: 80 37 97
E-Mail: sidec@pt.lu

BCEE
IBAN LU42 0019 3301 0607 0000
www.sidec.lu